

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

Présents : Tous les conseillers en exercice

Election des délégués auprès du SIEM : ont été élus

Délégué titulaire : Eric LEPAGE Délégué suppléant : Frédéric LAUXERROIS

Election des délégués auprès du SITS : ont été élus

Délégué titulaire : Julien ECKERT Délégué suppléant : Thomas CALLEWAERT

Election des membres à la commission d'appel d'offres : ont été élus

Délégué titulaire : Eric LEPAGE Délégué suppléant : Patrice BOUSSEL

Florence LOISELET

Alain VINCENOT

Stéphane BERGAUT

Louis MENUEL

Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS

Le conseil municipal à l'unanimité des membres décide de fixer le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social, présidé de droit par le maire à : 4 membres élus par le conseil municipal et 4 membres nommés par le maire sur proposition des associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

Election des représentant du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS

Ont été proclamés élus : Daniel GOUTORBE, Patrice BOUSSEL, Thomas CALLEWAERT et Frédéric LAUXERROIS.

Désignation des membres des commissions communale créées.

Le conseil municipal considérant l'utilité de former les commissions suivantes, il nomme ses membres. Le maire est membre de droit.

COMMISSIONS COMMUNALES

VOIRIE ET CHEMINS COMMUNAUX	Alain VINCENOT, Stéphane BERGAUT, Louis MENUEL
VIE DU VILLAGE – ASSOCIATIONS - CEREMONIES	Daniel GOUTORBE, Thomas CALLEWEART, Eric LEPAGE, Julien ECKERT, Patrice BOUSSEL
BATIMENTS COMMUNAUX : Cimetière, église, mairie, ancienne école.	Stéphane BERGAUT, Alain VINCENOT, Florence LOISELET
ELECTRICITE – TELEPHONE – ECLAIRAGE PUBLIC	Eric LEPAGE, Frédéric LAUXERROIS
PEUPLERAIES ET LOCATION DES BOIS	Daniel GOUTORBE, Alain VINCENOT, Frédéric LAUXERROIS
SPORTS – TERRAINS DE SPORT – TERRAIN DE JEUX	Eric LEPAGE, Thomas CALLEWEART, Patrice BOUSSEL, Julien ECKERT
LOGEMENTS COMMUNAUX	Florence LOISELET, Alain VINCENOT, Patrice BOUSSEL
SALLE DES FETES	Daniel GOUTORBE, Florence LOISELET, Thomas CALLEWAERT

.../...

Etablissement de la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Le conseil municipal doit proposer une liste de noms de personnes à la direction générale des finances publiques de la marne qui siégeront à la commission communale des impôts directs (6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants en nombre double, soit 24 noms, le maire est président de droit. Le conseil municipal, après en avoir discuté décide :

- de désigner Mr Joël LOISELET, maire comme président de la commission
- de proposer, en nombre double les noms des 6 commissaires titulaires et autant de suppléants, afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux.

Désignation d'un correspondant défense

Un correspondant défense doit être désigné au sein de chaque conseil municipal. Ce dernier aura vocation à sensibiliser les administrés de la commune aux questions de défense, à être l'interlocuteur privilégié en ce qui concerne le parcours de citoyenneté ou le devoir de mémoire.

Le conseil municipal désigne Mr Daniel GOUTORBE correspondant défense.

Désignation d'un correspondant sécurité routière.

Le maire informe que le Préfet invite chaque commune à désigner, parmi les conseillers municipaux, un correspondant sécurité routière.

Le conseil municipal désigne Mr Alain VINCENOT correspondant sécurité routière.

Vote du taux des indemnités de fonction des élus

Il est rappelé qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le montant des indemnités des élus en votant un taux applicable à une valeur maximale fixée par référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en fonction du nombre d'habitants de la commune. Est également rappelé que l'article L.2123-23 du code général des collectivités territoriales attribue de droit le taux de 100 % pour le maire. Le maire Joël LOISELET sollicite la réduction de son indemnité de fonction et demande que le taux soit abaissé à 62 %.

Le conseil municipal prend acte de la demande du maire de percevoir une indemnité fixée à 62 % du montant de référence, soit 7 378.97 € annuels.

Le conseil municipal décide de fixer à compter du 26 mai 2020, les indemnités de fonction des adjoints aux pourcentages suivants du montant de référence :

1^{er} adjoint, Mr Eric LEPAGE : 26 % soit 1 201.36 € annuels

2^{ème} adjointe, Mme Florence LOISELET : 26 % soit 1 201.36 € annuels.

Délégations de certaines attributions du conseil municipal au maire

Considérant la nécessité pour des raisons de réactivités et d'efficacité de la gestion communale de confier au maire des attributions en matière de marché et d'assurance.

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini par décret, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % dans la limite des sommes inscrites au budget.
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

Vote du taux des taxes

Le conseil municipal vote le taux des taxes locales comme suite :

Taxe foncière bâtie 13 % Taxe foncière non bâtie 12.26 %

.../...

Devis congélateur

Le maire présente 2 devis relatifs à l'achat d'un congélateur pour la salle des fêtes :

Devis EURL ASTU-FROID de la chaussée sur Marne d'un montant de 672.96 € TTC

Devis SARL Freddy CHATY de Frignicourt d'un montant de 329.90 €

Le conseil municipal après en avoir discuté, choisit le devis de la SARL Freddy CHATY de Frignicourt d'un montant de 329.90 €.

Devis travaux peinture et revêtement de sols petite salle

Le maire rappelle le devis de l'entreprise BAILLEUX relatif aux travaux de peinture et de revêtement de sols pour la petite salle d'un montant de 7 468.19 €. Le conseil municipal donne son accord au devis de l'entreprise BAILLEUX d'un montant de 7 468.19 € et approuve le choix des échantillons proposés.

Vote du budget 2020

Le conseil municipal adopte le budget 2020 à l'unanimité des membres présents, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 498 254 € et à 72 982 € en investissement.

Abattage marronnier

Le maire informe que le marronnier situé Grande Rue direction St Ouen a eu plusieurs branches de cassées et qu'il est dangereux. Il convient de l'abattre. Des devis ont été demandés :

- SARL BOUVART BOIS de Blacy 1 656 € TTC
- VARNIER Fabrice 600 € TTC

Le conseil municipal approuve le devis VARNIER de 600 € TTC.

Projets 2021

Le conseil municipal décide de consulter un maître d'œuvre en prévision de travaux de voirie pour les rues du 8 mai et La Vallière.

Questions diverses : Il est proposé d'ajouter une grand poubelle au cimetière afin que les utilisateurs trient les déchets (un conteneur pour les déchets verts et l'autre pour les plastiques papiers...)

Informations diverses :

Ce compte rendu ainsi que d'autres éventuelles informations peuvent vous parvenir directement dans votre boîte mail. Si vous êtes d'accord retournez nous complétée et signée l'autorisation distribuée dernièrement ou demandez nous un nouvel exemplaire.

Le maire,

Joël LOISELET

